9 juin 2026

Acte rectificatif à l'acte du 1er juin 2026 contenant statuts de la société AB2GR

BORIES & BORIES NOTAIRES

138 avenue Victor Hugo – 75116 PARIS

+33 (0)1.45.38.72.93

contact.75210@bories.notaires.fr

www.bories-notaires.fr

21574802
BBA/BBA/

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX,
LE NEUF JUIN
A PARIS (16ème), 138 Avenue Victor Hugo, au siège de l'office notarial,

Maître Bastien BORIES, Notaire Associé de la société dénommée « BORIES & BORIES NOTAIRES » Société par Actions Simplifiée titulaire d'un office notarial dont le siège est à PARIS (16ème), 138 Avenue Victor Hugo, identifié sous le numéro CRPCEN 75210,

A reçu le présent acte rectificatif à l'acte du 1er juin 2026 contenant statuts de la société AB2GR.

IDENTIFICATION DES PARTIES

La Société dénommée SINCAP, Société civile au capital de 661000,00 €, dont le siège est à PARIS (75014), 211, rue Vercingétorix BP 1755, identifiée au SIREN sous le numéro 839912425 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS.

Représentée par Madame Giulia MOURGUES, collaboratrice du notaire soussigné, en vertu des pouvoirs conférés par Monsieur Gilles GRANDVALET aux termes d'une procuration sous seing privé annexée aux présentes.

Monsieur Gilles GRANDVALET agissant en sa qualité de gérant et d'associé unique.

Monsieur Axel Benjamin Maxime BOUCICAUD, consultant, demeurant à PARIS 14ÈME ARRONDISSEMENT (75014) 219 rue Raymond Losserand.

Né à PARIS 14ÈME ARRONDISSEMENT (75014) le 13 mars 1992.

Célibataire.

Non lié par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française.

Résident au sens de la réglementation fiscale.

Représenté par Madame Giulia MOURGUES, collaboratrice du notaire soussigné, en vertu des pouvoirs conférés aux termes d'une procuration sous seing privé annexée aux présentes.

Madame Annie Andrée Bernadette Marie BOUCICAUD, Responsable de Service, demeurant à PARIS 14ÈME ARRONDISSEMENT (75014) 211 rue Vercingétorix.

Née à BIGNAN (56500) le 24 décembre 1959.

Célibataire.

Ayant conclu avec Monsieur Gilles Gérard Robert GRANDVALET un pacte civil de solidarité sous le régime de la séparation de biens, suivant contrat reçu par Maître Brice BORIES, notaire à PARIS 15ÈME ARRONDISSEMENT, le 27 novembre 2017.

Contrat non modifié depuis lors.

De nationalité française.

Résidente au sens de la réglementation fiscale.

Représentée par Madame Giulia MOURGUES, collaboratrice du notaire soussigné, en vertu des pouvoirs conférés aux termes d'une procuration sous seing privé annexée aux présentes.

ACTE RECTIFICATIF

Les parties indiquent qu'il y a lieu de rectifier l'article QUATRE des statuts dans les termes suivants :

« Le siège social est fixé à PARIS (75014)211, rue Vercingétorix BP 1755.

Il pourra être transféré en tout autre endroit de la même ville ou du même département par simple décision de la gérance, et partout ailleurs en France par décision de l'Assemblée Générale ou des associés statuant conformément à l'article 20-V. »

MENTION SUR LA PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

L'Office notarial traite des données personnelles concernant les personnes mentionnées aux présentes, pour l'accomplissement des activités notariales, notamment de formalités d'actes.

Ce traitement est fondé sur le respect d'une obligation légale et l'exécution d'une mission relevant de l'exercice de l'autorité publique déléguée par l'Etat dont sont investis les notaires, officiers publics, conformément à l'ordonnance n°45-2590 du 2 novembre 1945.

Les documents permettant d'établir, d'enregistrer et de publier les actes sont conservés 30 ans à compter de la réalisation de l'ensemble des formalités. L'acte authentique et ses annexes sont conservés 75 ans et 100 ans lorsque l'acte porte sur des personnes mineures ou majeures protégées. Les vérifications liées aux personnalités politiquement exposées, au blanchiment des capitaux et au financement du terrorisme sont conservées 5 ans après la fin de la relation d'affaires.

Conformément à la réglementation en vigueur relative à la protection des données personnelles, les intéressés peuvent demander l'accès aux données les concernant. Le cas échéant, ils peuvent demander la rectification ou l'effacement de celles-ci, obtenir la limitation du traitement de ces données ou vous y opposer pour des raisons tenant à votre situation particulière.

L'Office notarial a désigné un Délégué à la protection des données que les intéressés peuvent contacter à l'adresse suivante : cil@notaires.fr.

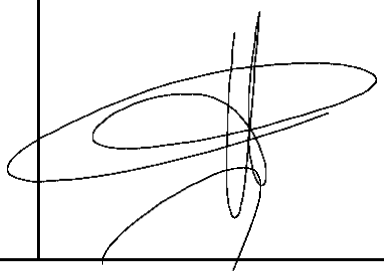
Si ces personnes estiment, après avoir contacté l'Office notarial, que leurs droits ne sont pas respectés, elles peuvent introduire une réclamation auprès d'une autorité européenne de contrôle, la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés pour la France.

DONT ACTE sans renvoi

Généré en l'office notarial et visualisé sur support électronique aux lieu, jour, mois et an indiqués en entête du présent acte.

Et lecture faite, les PARTIES ont certifié exactes les déclarations les concernant, avant d'apposer leur signature sur tablette numérique.

Puis le Notaire soussigné qui a recueilli l'image de leur signature manuscrite a lui-même signé au moyen d'un procédé de signature électronique sécurisé.

Mme MOURGUES Giulia a signé à PARIS le 09 juin 2026	
et le notaire Me BORIES BRICE a signé à PARIS L'AN DEUX MILLE VINGT SIX LE NEUF JUIN	